

ACCUEIL DE LOISIRS

&

SECTEUR JEUNESSE DE L'ANTONNIÈRE

SÉJOURS ÉTÉ 2024

6-14 ANS

**PRÉINSCRIPTIONS
DU 27 MAI AU 8 JUIN**

CENTRE SOCIAL DE L'ANTONNIÈRE

Rue des Jonquilles

72650 LA MILESSÉ

02 43 25 59 56

accueil.centresocial.eira@gmail.com

www.centresocial-eira.fr



Espace Intercommunal
des Rives de l'Antonnière

Les camps proposés



du 8 au 12 juillet

Pour les 6-14 ans

6-8 ans → 12 places

8-12 ans → 12 places

11-14 ans → 12 places

BRULON (72)

Base de Loisirs

Trajet : en car

Hébergement : sous tentes

6-8 ans : Bumball, tir à l'arc, escalade, speedminton

8-12 ans : Bumball, tir à l'arc, escalade, cani-rando

11-14 ans : VTT, escalade, sports de glisse sur le skate park, cani-rando.



du 26 au 30 août

Pour les 10-12 ans

Séjour passerelle

12 places



Pouancé (49)

Base de Loisirs

Trajet : en mini-bus & voiture

Hébergement : sous tentes

Aquaparc*, sarbacane, biathlon, visite d'un château

*Test d'aisance aquatique obligatoire au moment de l'inscription

du 26 au 30 août

Pour les 6-12 ans

6-8 ans → 12 places

8-12 ans → 12 places

OREE d'ANJOU (49)

Chateau de la Turmelière

Trajet : en car

Hébergement: sous tentes

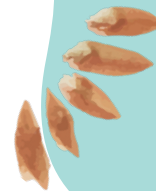
6-8 ans : Fabrication de blasons, tir à l'arc, dragons en folie, chasse au trésor

8-12 ans : course d'orientation, escalade, tir à l'arc, mini-raïd. (pour les)





Inscriptions & modalités



Du 27 mai
au 8 juin

Etape 1 : la préinscription

Quoi : Inscrire

Remplir la fiche de préinscription ci-jointe (une par enfant) ou à télécharger sur le site du centre social.
(centresocial-eira.fr/enfance/).

Comment

- par mail à :

accueil.centresocial.eira@gmail.com

- au centre Fr.Rabelais de la Miliesse, aux heures d'ouverture
- dépôt dans la boîte aux lettres possible

du 10
au 11 juin

Etape 2 : confirmation des séjours

Quoi ?

Une commission se réunira pour valider les choix selon des critères définis au préalable favorisant l'équité et la mixité sociale.

Comment ?

Le centre social vous tiendra informé de la validation du choix ou de sa mise en liste d'attente à la date du 11 juin.

Du 12 juin
au 22 juin

Etape 3 : finaliser l'inscription

Si nous confirmons l'inscription de votre enfant, il faudra nous transmettre votre dossier complet au maximum le 22 juin, ainsi que le règlement.

Si votre dossier n'est pas à jour (2024-2025), nous vous remercions de bien vouloir nous déposer*, l'ensemble de ces documents au centre social :

- Pour calculer votre quotient familial : soit une attestation de QF Caf ou MSA à jour de moins de 3 mois, ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription.
- Une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire nominative, valable pour la période d'inscription
- photocopie des vaccins à jour
- Une fiche famille et une fiche sanitaire 2024-2025 (1 par enfant) à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social. (dossier aussi valable si vous inscrivez votre enfant à l'Alsh en juillet et/ou août)

**L'inscription ne sera définitive qu'à réception du paiement du séjour et du dossier complet.
(3 règlements vous seront demandés et encaissés en juin, juillet et août).**

**les photos des fiches famille/sanitaire et autres documents demandés ne sont pas acceptées. Pour un envoi par mail, merci de les scanner de façon lisible ou de remplir directement sur votre ordinateur et/ou d'envoyer les fichiers originaux de vos documents.*



Tarifs des camps pour 5 Jours

T1 : 195

T4 : 240€

T2 : 210€

T5 : 255€

T3 : 225€

T6 : 270€

Hors SIVOM +50 €

aides possibles via le CCAS de votre commune

Priorité aux enfants résident à Aigné, La Milesse et Saint Saturnin.

Les enfants hors SIVOM seront systématiquement placés sur liste d'attente.

Si vous n'avez pas encore réglé l'adhésion de l'année scolaire en cours 2023-2024, elle vous sera facturée à la fin de l'été (6€ individuelle / 15€ familiale).

(adhésion 2023-2024 valable du 7 sept 2023 au 1er sept 2024)



Après la validation de l'inscription, vous recevrez un document avec les informations nécessaires au déroulement des mini camps (horaires d'accueil, trousseau, programme, tenues recommandées, etc.), ainsi que le règlement intérieur.

Avec la participation financière de :

